



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et de protection civile**

Bordeaux, le 14 octobre 2023

LE PRÉFET

Pôle opérationnel-défense

Mél : pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr

à

Mmes et MM. les maires des communes de Gironde

Copie : Mmes et MM les sous-préfets d'arrondissement de Gironde

Objet : Adaptation de la posture VIGIPIRATE au niveau « URGENCE ATTENTAT ».

PJ : logogramme VIGIPIRATE « Urgence Attentat ».

Mesdames et Messieurs les Maires,

La Première Ministre a décidé d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau "Urgence attentat" sur l'ensemble du territoire, qui s'applique jusqu'à nouvel ordre et sera réévaluée en fonction de la situation.



« Urgence attentat »

Vous veillerez à **mettre en place immédiatement l'affichage du logogramme VIGIPIRATE** à l'entrée de chaque établissement public et des lieux privés recevant du public.

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant engendrer des conséquences sur le territoire national, notamment de possibles troubles à l'ordre public et actions ciblées contre certaines communautés, leurs bâtiments et représentations symboliques. Cette situation s'est concrétisée lors de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite dans un lycée à Arras hier, 13 octobre 2023, faisant un mort et deux blessés.

L'accueil de la coupe du monde de rugby du 08 septembre au 28 octobre 2023, crée d'importants rassemblements, et offre une résonance médiatique particulière.

Les évènements qui se déroulent au Proche-Orient s'ajoutent à une situation géopolitique internationale déjà fortement dégradée.

Le contexte actuel global de menace terroriste conduit à adapter la posture Vigipirate afin de renforcer :

- la sécurité des lieux de culte ;
- la sécurité des bâtiments publics, et notamment les établissements scolaires, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vous veillerez tout particulièrement, en lien avec les forces de sécurité intérieure à exercer une surveillance des plus rigoureuses des comportements suspects, ainsi qu'à la présence de véhicules en stationnement ou en circulation aux abords des bâtiments concernés de manière à prévenir notamment les modes d'action terroriste par l'emploi de véhicules ou d'armes blanches et à restreindre voire interdire les activités aux abords de ces lieux.

Vous mobiliserez vos polices municipales, lorsque vous en disposez, en appui des forces de sécurité intérieure, ainsi que vos dispositifs de vidéoprotection en direction des lieux les plus sensibles de votre commune.

Je vous demande de bien vouloir appliquer les mesures relatives à la mise en œuvre de cette nouvelle posture VIGIPIRATE et d'en informer les services placés sous votre autorité, ainsi que les responsables de sites publics ou privés situés sur votre commune.

Je vous remercie de m'informer de toutes difficultés que vous pourriez rencontrer dans la mise en œuvre de ces consignes nationales.

POUR LE PRÉFET,

LE SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE LANGON

